



Rentrée Scolaire 2018/2019

INFORMATIONS COMMUNALES

17 Octobre 2018

UNE NOUVELLE ANNÉE SCOLAIRE !



Nous sommes heureux de vous annoncer que notre école compte **99 élèves** répartis comme suit :

✂ Mme BECCART Sabrina, Directrice et Mme CORSYN : CE2 - CM1 & CM2 = 25 élèves

✂ Mme CAUVIN Marie : CP & CE2 = 25 élèves

✂ Mme HWIALKOSKI Amandine (remplacée le temps de son congé maternité par Madame BOULFROY Aurélie)

GS & CE1 = 23 élèves - Aidée par Pauline – ATSEM

✂ Mme DEMBSKI-POUSSIN Ludivine : PS & MS = 26 élèves

Aidée par Odette - ATSEM

FOIRE AU BOUDIN

L'Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers d'ORESMAUX organise son traditionnel repas dansant



- **Le Samedi 27 Octobre 2018 à la Salle Polyvalente.**

Inscription auprès de : Monsieur Philippe DELACOUR ☎ 03.22.42.76.33

- **Lundi 29 Octobre 2018.**

Comme chaque année, la commune offrira aux enfants de l'école, des tickets de manège à partir de 16h00.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE : 1 SOLDAT = 1 FLEUR

Cette année, nous fêtons le centième anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918.

Le projet « Fleur pour la paix » clôturera le cycle commémoratif du centenaire de la Première Guerre Mondiale dans la Somme.

Nous invitons toute la population à se rassembler devant le café à 10h30 pour la commémoration.

Chaque enfant de l'école piquera une fleur au pied du monument aux morts afin de rendre hommage aux centaines de milliers d'hommes tués pendant la Grande Guerre. N'hésitez pas à vous joindre à eux !!

La cérémonie sera suivie d'un moment de partage autour du verre de l'amitié sous le préau de l'école.

Madame le Maire remettra une récompense aux collégiens **présents**, ayant obtenu leur **brevet avec mention Bien / Très Bien** et les lycéens **présents** ayant obtenu leur **BAC avec mention Très Bien.**

Du 9 au 30 Novembre, la bibliothèque vous propose l'exposition « les Ecrivains témoins de la Grande Guerre ».



BOURSE AUX JOUETS ET AUX VÊTEMENTS

La commune organise une bourse aux jouets et aux vêtements le :

Dimanche 18 Novembre 2018 de 10h00 à 17h00 à la salle polyvalente.

2 €uros la table (les portants sont interdits !)

Si vous souhaitez obtenir davantage d'informations sur cette manifestation, vous pouvez contacter Madame Christine MATHON au 03.22.42.03.65 ou 06.77.17.18.73



RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

CETTE OBLIGATION LEGALE EST A EFFECTUER DANS LES 3 MOIS QUI SUIVENT VOTRE 16^{ÈME} ANNIVERSAIRE.

Nous vous remettrons alors une ATTESTATION DE RECENSEMENT à conserver précieusement.
En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Les données issues de ce recensement faciliteront également votre inscription sur les listes électorales à 18 ans.

INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE POUR 2019



Dès maintenant, inscrivez-vous sur les listes électorales de la commune.

Pour accomplir cette formalité, il suffit de vous présenter en mairie aux heures d'accueil du public muni d'un justificatif d'identité et de domicile.

Vous pouvez également télécharger le formulaire de demande sur notre site internet rubrique « Vos démarches » → « élections »

L'inscription d'office des personnes de 18 ans ne concerne que les jeunes nés entre le 1^{er} mars 2000 et le 28 février 2001. Vous pouvez demander confirmation de votre inscription auprès de la mairie.

NOUVELLES MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour lutter contre l'absentéisme et afin de réduire le nombre de non-inscrits et de mal-inscrits, les lois du 1^{er} Août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales ont modifié les règles électorales.

Elles ont prévu des mesures pour rapprocher les citoyens du processus électoral et ont créé un nouveau système de gestion des listes électorales : le Répertoire Électoral Unique (RéU).

Ce nouveau dispositif permet aux électeurs de s'inscrire tout au long de l'année, jusqu'au 37^{ème} jour avant les élections.

Par exemple, pour les élections européennes du 26 Mai 2019, vous avez jusqu'au 31 Mars 2019 pour vous inscrire.

RASSEMBLONS-NOUS AUTOUR DU JARDIN PARTAGÉ

L'Association « Cultivons le Partage » vous propose une journée découverte le Lundi 22 Octobre 2018 à partir de 10h sur le stade de football.

Durant cette journée : plantations d'arbres fruitiers, paillage...

Si le soleil est de la partie, n'hésitez pas à prévoir votre pique-nique ! (Contact M. FOLLET : 06.16.97.50.96)



PARTICIPATION CITOYENNE



Lors du dernier conseil municipal, les conseillers ont accepté à l'unanimité l'adhésion au protocole « PARTICIPATION CITOYENNE ».

Une demande au Procureur de la République a été envoyée, afin que la commune puisse installer les panneaux routiers.

FERMETURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat de mairie sera exceptionnellement fermé

du Jeudi 25 au Samedi 27 Octobre inclus.

Merci de votre compréhension.